

# BULLETIN DES AMIS

## DE

# "SOURCES CHRÉTIENNES"

### Vie de l'Association

L'Assemblée Générale annuelle de l'Association s'est tenue à Lyon le samedi 22 octobre, à 11 h, sous la présidence de M. Jean Pouilloux. Sur les 525 membres de l'Association, 20 étaient présents et 184 avaient envoyé leur pouvoir. Lecture y a été faite du Rapport moral par le Secrétaire et du Rapport financier par le Trésorier, rapports qui avaient été approuvés par le Conseil d'Administration précédant immédiatement l'Assemblée. Celle-ci a voté l'entrée au Conseil de M. Charles Pietri et donné quitus au Trésorier pour les comptes de gestion de l'année 1982. Après avoir entendu les explications complémentaires fournies par l'un de nos négociateurs sur les tractations de notre contrat avec les Editions du Cerf, et par le Secrétaire sur le retard de nos publications, l'Assemblée s'est séparée à 12 h 15.

### RAPPORT MORAL

Notre dernière Assemblée Générale s'était tenue ici-même le 16 octobre 1982, encadrée par deux réunions du Conseil d'Administration. On a pu en lire les comptes rendus dans le n° 47 du Bulletin de l'Association, en novembre 1982.

Je dois commencer ce rapport moral en rappelant les décès récents qui touchent de près notre Association : parmi les anciens membres de notre Conseil, celui de M. Louis Lemaigre, à Paris, le 24 février dernier ; et parmi les membres en exercice de ce même Conseil, celui de notre fidèle ami, M. Jacques Gavoty, le 25 septembre, à Sainte-Foy dans le Var : depuis longtemps en relations avec le Cardinal Jean Daniélou, il avait suivi, dès sa naissance, le développement de « Sources Chrétiennes » et il l'a toujours généreusement aidé de diverses façons ; il faisait partie du Conseil depuis les origines, en 1956 ; personnellement attentif à la parution de chaque volume de la Collection, il est intervenu maintes fois pour faire connaître nos livres et pour susciter un certain nombre d'adhésions à l'Association. Une messe sera célébrée pour lui le 26 octobre prochain, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou à Paris.

Décès également tout récent de S.E. le Cardinal Alexandre Renard, Archevêque de Lyon ; membre fidèle de l'Association, il n'a jamais manqué une occasion de manifester à S.C. une particulière estime et il a bien voulu participer à la plupart de nos célébrations à Lyon, et même, en novembre 1982, à Paris.

Parmi nos collaborateurs, le Bulletin de juin dernier a signalé le décès d'un Lyonnais, le Chanoine Jean Molager, auteur du volume de Cyprien (n° 291) ; je dois y ajouter aujourd'hui celui d'un professeur de la Sorbonne, remarquable byzantiniste, M. José Grosdidier de Matons. Il nous avait déjà donné 5 volumes, contenant la plus grande partie des Hymnes de Romanos le Mélode, et nous préparait le dernier tome de cette œuvre importante quand il est mort assez brusquement le 13 août dernier.

Notre Bulletin n° 48 a mentionné, avec assez de détails pour que je n'aie pas à y revenir, les heureux événements qu'ont été pour nous soit l'élévation au Cardinalat de notre Président d'honneur, le Père Henri de Lubac, soit le Doctorat honoris causa conféré au directeur-adjoint de l'Institut, le Père Louis Doutreleau, en mars, par l'Université catholique de Louvain-la-Neuve.

Pour la place actuellement vacante au Conseil, nous avons à présenter à l'Assemblée Générale une candidature tout à fait recommandable, celle de M. Charles Pietri, titulaire à la Sorbonne de la chaire d'Histoire du Christianisme ancien — chaire illustrée par des hommes aussi différents que Charles Guignebert et Henri-Irénée Marrou. Juste avant l'été, M. Pietri a été nommé directeur de l'École française de Rome, au Palais Farnèse.

Le samedi 18 juin, notre Conseil s'est réuni sous la présidence de M. Jean Pouilloux. M. Bernard Yon y a rendu compte de la négociation qu'il a menée, de concert avec M. Maurice Pangaud, au nom de notre Conseil, avec MM. de la Villeguérin et Barlet, représentants de la Société des Editions du Cerf, et qui doit aboutir à la conclusion très prochaine d'un nouveau contrat. M. Maurice Pangaud en parlera dans quelques instants.

Le Conseil a ensuite examiné la situation de l'Association, qui compte maintenant plus de 500 membres ; il a donné son approbation à un projet de travaux pour l'entretien de nos locaux ; et enfin, il a envisagé les changements prochains qu'entraînent, dans le personnel de l'Institut, soit le départ, le 30 septembre, de Mlle Marie Zambeaux, secrétaire générale, admise à la retraite, soit le remplacement d'ici quelques mois du Père Mondésert par un de ses confrères jésuites, beaucoup plus jeune. Ces changements réclament une nouvelle définition des responsabilités et des postes à l'intérieur de l'équipe. En attendant que cela soit fait, le Conseil approuve l'organigramme de l'Institut, qui attribue le poste de secrétaire général à M. Jean-Noël Guinot, et celui de secrétaire de direction à Mlle Colette Gombervaux. D'autre part, le directeur trouvera toujours, comme par le passé, une aide efficace soit dans le Conseil de l'Association ou son Bureau, soit dans le Conseil scientifique dont nous avons déjà parlé plusieurs fois.

De la collection Sources Chrétiennes, notre tâche primordiale, je dirai seulement que, pour des causes très diverses, elle a semblé s'endormir depuis le printemps, n'ayant sorti aucun volume durant ces derniers mois. Il s'est produit un retard bien involontaire, mais réel, dans l'échelonnement de nos parutions — retard qui va être comblé dès ces jours-ci par la « sortie » du second tome du *Contre Eunome* de saint Basile, et en novembre par celle de 3 volumes parmi ceux qui sont actuellement en cours d'impression. Nous pouvons espérer qu'un tel vide ne se reproduira pas de sitôt.

En terminant ce rapport, qu'il soit permis au Secrétaire de l'Association d'exprimer en un mot sa reconnaissance à tous nos adhérents et aux membres du Conseil, mais en particulier au Président, M. Jean Pouilloux, à MM. Maurice Pangaud et Bernard Yon, ainsi qu'à Mlle Colette Gombervaux, pour tout ce qu'ils ont fait ensemble ces derniers mois, afin de résoudre au mieux les graves problèmes de notre difficile entreprise. Depuis plus de 25 ans, l'Association s'est beaucoup développée et mieux organisée grâce à de nombreux dévouements ; elle a montré déjà souvent son efficacité : elle jouera, je crois, de plus en plus, à l'avenir, le rôle indispensable qui a été le sien jusqu'à maintenant et qu'elle a bien rempli, parallèlement — il faut le dire — à l'admirable travail qu'accomplissent fidèlement, à l'intérieur de l'Institut, ceux et celles qui y collaborent avec son directeur depuis tant d'années.

Et ici, je me dois de souligner, sans pouvoir entrer dans le détail, tout ce que doivent l'Institut et la collection « Sources Chrétiennes » à Mlle Marie Zambeaux pour 28 ans d'une présence sans faille, et d'une activité intelligente, sage, patiente, très discrète et efficace dans les tâches multiples et complexes qu'elle a eu à remplir d'abord seule, puis dans une équipe de plus en plus nombreuse ; et ce n'est pas le moindre de ses mérites que d'avoir su à peu partager ses responsabilités avec d'autres, sans pour autant que son travail devienne moins intense, moins constant, moins exact, ou moins sûr. Que de fois nos savants collaborateurs, aussi bien du reste que nos imprimeurs, ont loué sa perspicacité, sa précision et sa clarté !

Enfin, je tiens à faire mention de l'étroite et heureuse participation à notre tâche, qui a été et qui est si constamment assurée par les deux directeurs successifs de notre Equipe de Recherche associée, MM. Jean Rougé et Louis Holtz.

## RAPPORT FINANCIER

Nous soumettons à votre examen et à votre approbation les documents suivants :

- le compte de gestion qui fait ressortir l'état de nos recettes et de nos dépenses au cours de l'exercice écoulé ;
- le bilan qui fait l'inventaire du patrimoine de notre Association au 31 décembre 1982.

Les comptes ainsi présentés font apparaître, au 31 décembre 1982, un déficit de 79 729,18 francs, comprenant :

le déficit reporté de l'exercice 1981 .....	20 716,42 F
— le déficit propre à l'année 1982 .....	59 012,76 F

Soit, au total, un montant de ..... 79 729,18 F

qui révèle l'ampleur du déficit que nous devons résorber pour maintenir un fonds de roulement compatible avec nos objectifs.

## COMPTE DE GESTION

Le volume de nos recettes et de nos dépenses est en forte augmentation, rendant les comparaisons difficiles avec l'exercice précédent.

— *Au chapitre des Recettes* : le succès de la vente promotionnelle organisée par les Editions du Cerf nous a fait bénéficier d'une augmentation des droits de direction dépassant 80 000 francs et, également, des droits d'auteurs. À cet égard, nous vous signalons que les droits de direction concernant l'année écoulée ne nous ont été connus qu'à la fin du premier semestre 1983.

— *Au chapitre des Dépenses* : nous notons une forte augmentation qui résulte de notre participation à la vente promotionnelle et à l'établissement du fichier ; de l'édition de la plaquette diffusée à l'occasion de la publication du 300<sup>e</sup> volume.

Il a été difficile d'isoler ces charges supplémentaires que l'on trouve sous divers postes de nos dépenses, notamment : frais de personnel, déplacements, P.T.T. Compte tenu de nos recettes exceptionnelles, nous avons doté le fonds de renouvellement d'une somme de 103 583 francs destinée à pallier l'accroissement prévu des dépenses promotionnelles et de bibliothèque.

## BILAN

Ce document, présenté selon les règles comptables, appelle les quelques commentaires suivants :

Les immobilisations brutes (avant amortissements) passent de 117 275,14 F à 212 575,88 F, augmentation qui résulte :

— d'achat de matériel de bureau pour un montant de .....	16 806,56 F
— des modifications de nos installations de chauffage et d'isolation pour un montant de .....	78 494,08 F

Soit un total de ..... 95 300,64 F

Les amortissements de l'exercice s'étant élevés à 39 087,00 F les investissements réalisés ont diminué notre fonds de roulement de 56 213,64 F

L'équilibre du Bilan pourrait paraître satisfaisant, mais il faut constater qu'il se détériore depuis quelques années, et que nous avons vécu, de façon illusoire, sur l'acquit de legs, source complètement tarie depuis longtemps.

C'est pourquoi nos contacts avec notre éditeur nous ont amenés à demander une participation financière qui soit plus en rapport avec nos services.

Enfin, nous tenons à remercier les membres de notre Association, toujours plus nombreux, qui nous apportent un soutien croissant par leurs cotisations et leurs dons.

**Bilan au 31 décembre 1982**

**Compte de gestion au 31 décembre 1982**

ACTIF	Montants bruts	Amortiss. ou provis.	Montants nets	Totaux p. rubriques
<i>Valeurs immobilisées</i>				
Mobilier et matériel .....	79 110,81	39 106,00	40 004,81	
Installations .....	133 465,07	33 735,00	99 730,07	
	<u>212 575,88</u>	<u>72 841,00</u>	<u>139 734,88</u>	139 734,88
<i>Autres valeurs immobilisées</i>				
Titres S.N.I. ....			6 738,66	6 738,66
<i>Stocks livres</i> .....			72 379,02	72 379,02
<i>Valeurs réalisables (long terme)</i>				
Avances à l'éditeur (+ 1 an)			200 000,00	200 000,00
<i>Valeurs réalisables (moy. terme)</i>				
Avances à l'éditeur (— 1 an)			187 500,00	187 500,00
<i>Valeurs réalisables (court terme)</i>				
Editions du Cerf .....			211 879,38	211 879,38
<i>Valeurs disponibles</i>				
Banque .....	1 520,12		1 520,12	
Chèques Postaux .....	152 270,53		152 270,53	
Caisse d'Épargne .....	372 256,74		372 256,74	
Caisse .....	451,70		451,70	
	<u>526 499,09</u>		<u>526 499,09</u>	526 499,09
<i>Résultat</i>				
Déficit au 31 décembre 1982				79 729,18
		<i>Total de l'actif</i>	<u>1 424 460,21</u>	

**PASSIF**

<i>Capitaux propres</i> (fonds de dotation)				
Fonds de dotation initial .....			3 185,00	
Dotations ultérieures .....			841,785,26	
			844 970,26	844 970,26
<i>Provision pour risques éventuels</i> (Congés payés et autres risques salariaux) ...			268 456,00	268 456,00
<i>Fonds de renouvellement</i>				
Bibliothèque .....		30 000,00		
Promotion .....		53 583,00		
Gros travaux et entretien .....		20 000,00		
		103 583,00		103 583,00
<i>Dettes à moyen terme</i> (à plus d'un an) (Avances des auteurs remboursables après le 31-12-83)			41 000,00	41 000,00
<i>Dettes à court terme</i> (à moins d'un an)				
Cotisations 1983 (perçues en 1982) .....		22 140,00		
Envois gratuits à effectuer .....		30 238,60		
Charges sociales .....		31 864,98		
Impôt sur les intérêts .....		12 312,00		
Frais divers à payer .....		67 145,44		
Droits d'auteurs à reverser et divers .....		2 749,93		
		<u>166 450,95</u>		166 450,95
		<i>Total du passif</i>	<u>1 424 460,21</u>	

<i>Recettes</i>			
Dons pour envois gratuits .....			78 593,20
— Œuvre d'Orient .....	20 000,00		
— Divers .....	58 593,20		
<i>Autres recettes</i> .....			589 421,05
— Droits de direction au titre de l'exercice 1982	144 324,07		
— Droits de direction sur vente promotionnelle	82 583,00		
— Droits d'auteurs .....	74 456,92		
— Dons divers .....	95 222,09		
— Subventions S.J. ....	134 042,00		
— Cotisations .....	58 792,97		
Remboursements de frais .....			44 019,40
Produits financiers .....			64 685,53
		<i>Total des recettes</i> .....	776 719,18
		Déficit au 31 décembre 1982	79 729,18
			<u>856 448,36</u>
<i>Dépenses</i>			
Envois gratuits .....			78 593,20
Frais de personnel .....			403 894,76
— Appointements .....	250 898,65		
— Vacances .....	14 608,12		
— Charges sur salaires .....	138 387,99		
Frais de gestion .....			129 946,36
— Bulletins et imprimés .....	4 370,32		
— Bibliothèque .....	23 300,00		
— Frais de propagande .....	26 601,12		
— Frais de déplacements .....	23 798,00		
— P.T.T., timbres, ports, téléphone .....	30 284,50		
— Fournitures de bureau .....	21 592,42		
Frais de locaux et installations .....			119 582,03
— E.D.F., eau, chauffage ..	33 966,13		
— Loyer .....	33 120,00		
— Assurances .....	2 478,29		
— Entretien des locaux .....	10 930,61		
— Amortissements installations, matériel	39 087,00		
Frais financiers .....			132,59
— Frais de banque et C.C.P. ....	132,59		
Fonds de Renouvellement .....			103 583,00
— Bibliothèque ...	30 000,00		
— Promotion .....	53 583,00		
— Gros travaux .....	20 000,00		
		<i>Total des dépenses</i>	835 731,94
		Report déficit 1981	20 716,42
			<u>856 448,36</u>

## Nos publications

Le Bulletin n'en a rien dit de précis depuis un an (cf. n° 47, p. 7-8). En fait, comme le dit le Rapport moral ci-dessus, nous sommes en retard sur l'exécution de ce programme. N'ont paru, depuis novembre 1982, que les n° 301 à 305, auxquels s'ajouteront avant la fin de décembre les n° 306 à 308.

N° 301. Guillaume de Saint-Thierry, *Le Miroir de la foi* : a été rédigé vers 1140, à l'époque où saint Bernard et les premiers cisterciens renouvellent la théologie mystique. L'auteur, ami de ce même saint Bernard, était lui-même un penseur et un mystique ; d'abord abbé d'un monastère bénédictin, il devient cistercien à Signy (Ardennes). Dans ce petit traité, il tente une synthèse des éléments constitutifs de l'acte de foi : la grâce et la liberté, l'intelligence et la volonté. Si la raison garde pour lui tous ses droits, il souligne que « l'amour lui-même est connaissance ». Dom Jean Déchanet, qui a préparé cette édition, est ermite au Valjouffrey (Isère) et il a consacré une partie de sa vie à étudier Guillaume, dont il nous a donné, dans Sources Chrétiennes, la fameuse « Lettre d'Or » adressée aux chartreux du Mont-Dieu (n° 223).

N° 302. Origène, *Philocalie, 1-20. Sur les Ecritures et Lettre à Africanus*. On sait que la *Philocalie* ici en question (à ne pas confondre avec la *Philocalie* byzantine, actuellement traduite et publiée en français) est un recueil de textes d'Origène qui a été constitué à la fin du IV<sup>e</sup> siècle par ses admirateurs cappadociens, saint Grégoire de Nazianze et saint Basile de Césarée. Tous ces textes concernent l'inspiration divine des Ecritures et les règles de leur interprétation. Dans la *Lettre à Africanus* Origène répond à des questions que son correspondant lui avait posées sur l'histoire de Suzanne : nous avons là un excellent exemple de la méthode exégétique d'Origène, très judicieuse et nuancée. Comme l'a écrit Dom Jacques Dubois dans un compte rendu de tout ce volume : « La qualité et la nouveauté de l'introduction et des présentations de chacune des parties font de ce volume une extraordinaire initiation à l'histoire de l'exégèse. Ce n'est pas un livre facile, mais la clarté de l'exposé le rend accessible à tout lecteur un peu familiarisé avec la Bible et l'ancienne littérature chrétienne. L'effort qu'il exige est largement récompensé. » (« *Éléments de Bibliographie* », Paris, 1983, n° 174, p. 18).

Les auteurs qui ont préparé ce volume : Madame Harl, professeur à la Sorbonne et spécialiste d'Origène, et Nicholas de Lange, Lecturer in Rabbinics à l'Université de Cambridge (Angleterre).

N° 303. Saint Jérôme, *Contre Rufin*. Cette œuvre polémique n'aurait peut-être pas traversé les siècles sans sa haute tenue littéraire. À travers de violentes attaques contre son ancien ami, saint Jérôme met en jeu les brillantes ressources de sa vaste érudition religieuse et de son talent d'écrivain. Ces pages nous aident à mieux connaître une époque d'extraordinaire vitalité de l'Eglise, où les échanges sont constants entre le domaine de la culture et de la vie chrétienne. L'auteur de cette édition : P. Lardet, philologue et spécialiste de Jérôme.

N° 304. Jean Chrysostome, *Commentaire sur Isaïe*, préparé par le Chanoine Jean Dumortier, doyen honoraire de l'Université catholique de Lille, déjà éditeur de deux autres ouvrages de Chrysostome dans « Sources Chrétiennes » (n° 177 et 277). De ce commentaire il ne nous reste que les pages concernant les 8 premiers chapitres d'Isaïe, le prophète peut-être le plus commenté dans l'Antiquité chrétienne. Jean Chrysostome célèbre sa liberté de langage, son indépendance d'esprit, son courage pour avertir les pécheurs et sa compassion pour les aider : il souligne aussi la netteté de sa prédication du Messie et de l'Eglise du Christ. C'est une bonne introduction à la lecture du prophète.

N° 305. Basile de Césarée, *Contre Eunome*, tome II : sur le contenu de cet ouvrage, voir ce que nous avons déjà dit du tome I (Bulletin n° 47, p. 7). Des index abondants faciliteront l'utilisation de cette œuvre importante.

N° 306. Sozomène, *Histoire ecclésiastique*, tome I, Livres I et II, qui concernent des événements et des années décisives dans l'histoire de l'Eglise : la conversion de Constantin, sa politique, la crise arienne. La traduction de cet ouvrage est de la plume de ce grand helléniste qu'a été le Père A.-J. Fes-

tugière, o.p., décédé l'an dernier. Deux de nos amis lyonnais, MM. Bernard Grillet (Université Lyon II) et Guy Sabbah (Université de Saint-Etienne) en ont préparé la publication pour Sources Chrétiennes en y ajoutant des notes (G. Sabbah) et une introduction, qui étudie l'aspect littéraire (B. Grillet) et l'aspect historique (G. Sabbah) de l'ouvrage.

N° 307. Eusèbe de Césarée, *Préparation Evangélique*, Livres XII-XIII. De cette œuvre monumentale, dont chaque livre nous apporte des textes inconnus par ailleurs, nous avons déjà publié, en 6 volumes, les Livres I à VII, puis XI. Des autres, c'est-à-dire VIII-X et XIV-XV, la préparation est fort avancée et ils paraîtront successivement, sans interruption, du moins nous l'espérons. Cependant nous n'en avons jamais parlé dans le Bulletin avec quelques détails. Il convient donc de nous y arrêter quelque peu aujourd'hui. Eusèbe, évêque de Césarée de Palestine au début du IV<sup>e</sup> siècle, fut non seulement un exégète, un prédicateur, l'ami et le conseiller de l'empereur Constantin, mais aussi, à sa manière, un historien : on l'a même nommé le « père de l'histoire de l'Eglise ». Historien, mais aussi apologiste, inséparablement : il l'est dans son « Histoire Ecclésiastique » (S.C. n° 31, 41, 55 et 73) ; il l'est encore dans cette « Préparation Evangélique » où il s'efforce de prouver que la foi n'est pas un acte irrationnel en réfutant les erreurs, les déviations et les perversions des religions et des philosophies des Anciens, Phéniciens, Egyptiens, Juifs et Grecs. Le Livre XI introduit entre Platon et l'Écriture une comparaison qui se poursuit dans les deux livres présentés dans ce n° 307 de Sources Chrétiennes. À ces derniers on peut appliquer ce qui a été dit du Livre XI : « Platonisme d'Eusèbe, christianisme de Platon : ils sont riches de correspondances entre les deux écrivains. Par une belle originalité dans le genre apologétique, Eusèbe a utilisé une véritable technique de 'reflet', faisant briller sur le miroir des textes platoniciens l'image de l'enseignement évangélique ». Aussi ces pages sont-elles pleines d'intérêt pour tous ceux qui s'intéressent à l'hellénisme, à Platon et à la Bible chrétienne, en un mot à la continuité de la culture.

N° 308. Guignes I<sup>er</sup>, *Méditations*. Le chartreux qui nous a présenté dans Sources Chrétiennes (n° 88 et 274) les « Lettres des premiers Chartreux », nous offre aujourd'hui le recueil tout à fait remarquable de ce qu'on peut appeler les « Pensées » de Guignes I<sup>er</sup>. En attendant que cet ouvrage sorte de presse, disons seulement qu'il est regardé comme étant peut-être « le plus original que nous ait laissé la période vraiment créatrice du Moyen Âge », celle de saint Bernard et de tant d'autres grands hommes. On a rapproché ce journal de l'âme de celui de Marc-Aurèle et des Pensées de Pascal. « Le solitaire de grande foi, écrivait Dom Wilmart en 1936, et qui vivait du plus pur amour, a composé, sans le savoir ni le vouloir, un chef-d'œuvre d'humanité qui marque aussi le triomphe de l'esprit chrétien ». Ajoutons que le style n'est pas moins admirable que la pensée. Nous aurons à y revenir.

## Sources Chrétiennes et les jeunes Eglises

« Saint Augustin, notre frère » est le titre et le sujet du n° 50 du magazine africain « Pirogue ». Du fait que cette publication est destinée à un très large public, la preuve est faite que les Pères de l'Eglise attirent l'attention des jeunes Eglises. Par ailleurs, le « Bulletin de l'A.I.M. (aide inter-monastères) » n° 34 signale qu'une Cistercienne, au Rwanda, « a ouvert à son auditoire de grands horizons sur la Tradition vivante de l'Eglise que nous ont transmise les Pères des six premiers siècles ». Du Zaïre, un Cistercien africain annonce qu'il « étudie les œuvres de nos Pères de Cîteaux, notamment celles de saint Bernard et de Guillaume de Saint-Thierry ». Et puis, « Sources Chrétiennes », en lien avec le « Centre de documentation missionnaire » des Œuvres Pontificales Missionnaires de Lyon a pris l'initiative d'ouvrir une correspondance à travers tous les continents pour demander quel était l'impact des Pères de l'Eglise. Des réponses très encourageantes sont revenues, notamment de l'Inde et du Japon. D'autres correspondants affirment que tel grand séminaire ou tel ou tel Centre n'ont pas encore pu goûter au trésor des Pères par manque

d'équipement et de programmation. L'on croit deviner qu'ils disent comme la paralytique de l'Évangile : « Je n'ai personne pour me plonger dans la piscine au moment où l'eau commence à s'agiter. Et le temps d'y aller, un autre descend avant moi » (Jean, 5, 7).

L'« inculturation » est à l'ordre du jour en Afrique, en Asie, en Amérique latine. Les jeunes Eglises s'y emploient de leur mieux et le disent. Vu l'urgence de cette tâche, elles ne disent pas toutes, avec la même intensité, leur besoin, parfois encore insuffisamment ressenti, de se retrouver dans les Pères de l'Église. Il serait dommage que tant d'affinité, consciente ou inconsciente, que tant de ressemblances de situation entre hier et aujourd'hui, restent vouées à l'oubli, sans une tentative de rapprochement. Peut-être les jeunes Eglises attendent-elles de nous un délice, une proposition concrète : celle d'une amitié qui pressent et qui fait partager.

Charles CHOSSONERY

La note ci-dessus rédigée par M. l'abbé Chossonery, rédacteur, à Lyon, des Revues de la Propagation de la Foi et des Œuvres Pontificales Missionnaires, manifeste l'utilité des *Envois gratuits* des volumes de Sources Chrétiennes à l'étranger. Depuis 2 ans, nous n'avons pas eu l'occasion de parler de ce service assuré par notre Institut ; service important sous l'aspect, entre autres, d'une solidarité internationale que l'évolution économique et politique du monde entier rend chaque jour de plus en plus urgente.

Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises dans ce Bulletin, ce service s'adresse aux séminaires, facultés de théologie, centres de documentation, communautés de divers pays : ceux de l'Est européen, Pologne, Yougoslavie, Roumanie, Hongrie..., qui ne disposent d'aucune devise pour acheter des livres à l'étranger ; ceux d'Afrique et d'Asie, où la pauvreté extrême d'un certain nombre des maisons religieuses oblige leur responsable ou leur bibliothécaire à tout attendre d'une aide extérieure...

Faut-il redire ici que la Collection Sources Chrétiennes s'est révélée être un « instrument de travail » unique en son genre, pratique à beaucoup d'égards et sûr au point de vue scientifique ?

Les dépenses annuelles occasionnées par ces « envois gratuits » (achat de livres à notre éditeur, expédition...) n'ont cessé de croître et ont toujours été jusqu'ici couvertes par une caisse spéciale qu'alimentent uniquement les dons faits à cette intention.

Aujourd'hui nous renouvelons l'appel que nous avions fait en septembre 1981 en faveur de ce service et auquel nos amis avaient très généreusement et très rapidement répondu. Nous les remercions d'avance de ce qu'ils feront encore cette année, et nous pouvons les assurer de la reconnaissance des bénéficiaires : celle-ci s'exprime maintes et maintes fois dans l'accusé de réception exigé pour chaque paquet de livres.

\*  
\*\*

On sait que les Associations reconnues d'utilité publique peuvent recevoir legs ou héritages avec exemption des droits fiscaux.

Rappelons enfin le nouveau régime (Journal Officiel du 14 mars 1982) pour les « versements effectués au profit d'œuvres d'intérêt général » : il porte de 1 % à 3 % du revenu net imposable le plafond de déduction des versements effectués au profit d'associations ou fondations reconnues d'utilité publique ce qui est le cas, on le sait, de notre Association des Amis de S.C. — Notre Secrétariat délivre aux donateurs un reçu selon le modèle du Journal Officiel.

Association des « AMIS DE SOURCES CHRETIENNES »  
(reconnue d'utilité publique)

29, rue du Plat, 69002 Lyon

C.C.P. 3875-10 L Lyon

Tél. (7) 837-27-08

Cotisations annuelles : adhérent : 70 F ; bienfaiteur : 150 F ; fondateur : 600 F

Directeur de publication : C. MONDÉSERT

IMP. AUDIN - TIXIER, LYON